

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

organe de l'association nationale des anciens combattants

de la résistance (ANACR) comités du morbihan-côtes d'armor et finistère

149

Simone Le Port

libération d'Hennebont

massacre du Cloître à Quistinic

les commémorations

le congrès départemental

les camarades disparu(e)s



oct-nov-déc 2009

Le congrès de Coëtquidan

Le congrès ANACR du Morbihan a lieu tous les deux ans dans un lieu différent. Cette année il se tenait à l'école militaire de Coëtquidan, le dimanche 11 octobre.

Après la minute de silence en hommage aux disparus et les remerciements aux autorités militaires, à la ville de Guer, puis au comité ANACR de Guer, chargé de l'organisation, le président a procédé au rapport moral.

Le précédent congrès de Vannes fixait des objectifs en conformité avec le congrès national de Grenoble de 2006. Les objectifs ont été atteints, entre autres, l'association des Amis de la Résistance a été intégrée sans problème au sein de l'ANACR 56 avec les mêmes prérogatives et avantages.

Puis le président a rendu hommage aux disparus qui ont tenu jusqu'à l'usure de l'âge : Ferdinand Thomas qui fut aussi maire d'Hennebont et vice-président du conseil général, Roger Le Hyaric, ancien commandant des FTP de Bretagne, Celestin Chalmé, lieutenant colonel commandant le 6ème bataillon FFI à 22ans, Charles Carnac, président de l'ANACR durant 10 ans et Simone Le Port qui vient de nous quitter, vaillante résistante déportée, véritable héroïne, honneur du Morbihan.

Après avoir accueilli les invités, le président présente l'ANACR, il précise que c'est encore 18500 adhérents sur le plan national et 500 sur le plan départemental. Ceci fait de l'ANACR, et de très loin, la plus importante association des passeurs de mémoire de la Résistance.

Pour l'avenir, nous nous en tiendrons aux résolutions du congrès de Marseille en 2008, à savoir : porter haut les couleurs de l'ANACR avec toutes ses composantes, poursuivre la lutte pour la journée nationale de la Résistance le 27 mai, mieux intégrer les "amis", aujourd'hui des nôtres, en leur confiant davantage de responsabilités, assurer un meilleur recrutement d'adhérents chez les anciens résistants sans attache: FFI,

FTP, FFL, FNFL, ANCVR et autres comités locaux plus ou moins en voie de disparition, proposer l'adhésion aux membres des familles des victimes de la barbarie ou d'anciens résistants disparus, et, sauf objection de la direction nationale, faire adhérer les collectivités locales.

Nos effectifs d'adhérents anciens baissent inexorablement mais celui des "jeunes amis" est en hausse constante depuis quelque temps grâce à nos recruteurs que sont René Lenfant, Jacques Jardelot et Eliane Bruche. L'avenir nous



paraît ainsi assuré. En matière de recrutement, le président insiste sur le pluralisme de l'ANACR et rappelle que toute déviance ne pourrait que conduire à notre effritement. En cela, il est évident que les déviationnistes ou autres négationnistes de tout poil ne sont pas les bienvenus.

La secrétaire Marlène Chalmé dresse le rapport d'activités qui mentionne toutes nos interventions tant sur les stèles de nos martyrs que dans les diverses activités de représentation patriotique, ainsi que les interventions dans les écoles ou encore notre présence dans les concours scolaires de la Résistance où s'illustre plus particulièrement Marie Louise Kergourlay.

Marlène signale que du fait de la fatigue de notre camarade Jean Mabic, un comité de rédaction a vu le jour au sein des "amis" de Quistinic et a entrepris la rédaction d' "ami, entends-tu".

Le trésorier Fernand Bruche, bien que souffrant, dresse le bilan financier, toujours satisfaisant grâce à une gestion rigoureuse et un contrôle serré des dépenses. Il évoque le chiffre des adhérents, 281 anciens et 201 "amis", en évoquant les perspectives à venir

La motion rédigée par Rémy Guillevic, blessé et donc absent, reprenant les résolutions de Marseille a été lue par Jean-Pierre Mahéo et approuvée par l'assemblée.

Les candidatures pour l'élection des membres du conseil départemental ont toutes été retenues et celui-ci aura à élire son bureau ultérieurement, avant la fin de ce mois.

Fier d'accueillir les anciens résistants sur sa commune, Jean Luc Bléher, maire de Guer, nous nous a dressé un rapide tableau de sa commune. 5500 habitants vivant dans une des grandes communes du Morbihan, 6500 hectares qui englobent le camp de Coëtquidan et l'ensemble des écoles militaires.

Egalement présent, Guy de Kersabiec, vice président du conseil général, a souligné son appartenance à une famille de grands résistants. Il a, dans une intervention remarquée et empreinte de philosophie, de patriotisme et de rappel des idéaux démocratiques, déclaré apporter le sou-

tien du conseil général du Morbihan aux activités de l'ANACR.

Nous nous sommes ensuite retrouvés à la stèle Charles De Gaulle, et, accompagnés par le



général commandant les écoles militaires et du vice président du conseil général, nous y avons déposé une gerbe en souvenir des morts aux combats.

Un repas fraternel avec un menu de qualité nous a réuni aux alentours de 13 heures, suivi de la visite, offerte par le bureau départemental, du musée des armes. A 18 heures, retour tardif de tous les participants à travers le département.

“le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde”

Nous sommes à 66 ans de la création du Conseil National de la Résistance et à 64 ans de la Victoire sur le nazisme et le fascisme japonais.

Les souvenirs, même s'ils s'estompent un peu, restent souvent encore vibrants chez les vétérans que nous sommes devenus, mais aussi s'installe en nous le dépit de n'avoir pu aboutir à la véritable société fraternelle, humaine et généreuse que nous espérions. En effet, nous constatons que nous sommes loin des aspirations et des espérances des peuples, que, naïvement certains d'entre nous croyaient irréversibles.

Le monde actuel connaît toujours les guerres, notre pays y est quelquefois impliqué.

La société vit une crise qui a pris une tournure aigüe entraînant des situations désespérées.

Nous devons être vigilants, car c'est dans ces situations difficiles que se développent les populismes et les fascismes rampants, c'est toujours sur le désarroi politique et la misère économique que naissent les dictatures fascistes.

La mise en garde de Bertold Brecht reste plus que jamais valable “le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde”

Cette vigilance doit aussi s'exercer à l'égard des négationnistes, falsificateurs tendant à exonérer le fascisme de ses crimes concentrationnaires ou autres crimes de guerre.

L'ANACR souligne son attachement aux institutions chargées d'appliquer et de préserver les droits des anciens combattants, comme l'Office National des AC, l'Institution des invalides, etc...

Le congrès rappelle sa lutte constante pour défendre nos droits et une juste reconnaissance des services accomplis par les résistants.

Il manifeste sa satisfaction qu'il y ait enfin égalité des pensions entre anciens combattants des ex-colonies avec celles de leurs camarades métropolitains, ainsi, il n'y a plus de sous-combattants.

Notre assemblée fait siennes les demandes du congrès de Marseille, à savoir, outre l'attribution de la carte CVR aux titulaires de la médaille de la Résistance, ou de la Croix de Guerre au titre de Résistance, la délivrance d'un diplôme de reconnaissance aux personnes ayant prouvé leur participation au combat pour la Libération, mais ne réunissant pas les conditions pour obtenir la carte CVR.

L'élargissement de l'indemnisation des orphelins des victimes de la barbarie nazie aux enfants des morts lors des combats de la Résistance, ainsi qu'aux enfants des Patriotes Résistants à l'Occupation (PRO).

Que justice soit rendue à tous les Résistants qui ont combattu pour la libération et le rétablissement de la République.

La transmission de la mémoire étant une raison d'être de notre association, le pluralisme de

l'ANACR dont les membres sont issus de réseaux ou d'unités différentes, ainsi que d'affinités politiques différentes permet le maximum d'objectivité dans la relation historique de la Résistance et de la Libération.

Les anciens Résistants, comme tous les humains, n'échappent pas au vieillissement, c'est ainsi que nos rangs s'éclaircissent au fil des années et qu'il est urgent de renforcer le "passage du flambeau" dans la transmission de cette mémoire.

Il est indispensable de recruter d'autres "amis", de les accueillir dans notre comité et jusque dans le bureau de l'ANACR du Morbihan. Ils porteront avec les anciens la pérennisation même de nos comités locaux et du comité départemental, la continuation de notre combat, de nos espérances.

A ces nouvelles forces, quand les anciens ne seront plus, de défendre la mémoire de la Résistance, de poursuivre l'oeuvre éducatrice avec les enseignants, de représenter la Résistance dans les manifestations patriotiques aux cotés des autres organisations d'AC, ainsi qu'auprès des pouvoirs publics.

Ils continuerons ainsi de montrer quel fût le rôle de la Résistance pour laver la honte de l'occupation nazie et de ses larbins vichystes, dans le combat pour le rétablissement, aux cotés des Forces Françaises Libres, de nos libertés démocratiques et de la République.

Rémy Guillevic . Résolution Générale pour le congrès de Coëtquidan, le 11 octobre 2009.



han. Ils porteront avec les anciens la pérennisation même de nos comités locaux et du comité départemental, la continuation de notre combat, de nos espérances.

A ces nouvelles forces, quand les anciens ne seront plus, de défendre la mémoire de la Résistance, de pour-

*Cher(e)s ami(e)s,
repandre la rédaction de notre journal n'est pas chose aisée, il est toujours possible que, malgré les lectures et les re-lectures, des erreurs ou des omissions se soient glissées dans cette nouvelle formule. N'hésitez pas nous faire part de vos remarques et suggestions auprès de vos comités ou bien directement au siège de la rédaction.*

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

Notre journal a besoin de votre soutien afin de continuer à exister, pour cela, n'oubliez pas de nous envoyer le règlement de votre abonnement

Adieu Simone

Simone, la terroriste

Comment évoquer la vie et l'action de Simone Le Port, sans parler de son mari, Julien (alias le «courreur»), un des dirigeants résolus et efficaces du fameux BOA, Bureau des opérations aériennes, grâce auquel on correspondait avec l'Angleterre et armait les résistants.

C'est en quelque sorte le sacrifice de Simone le jour de son arrestation qui permet à Julien de continuer son action, contribuant ainsi efficacement à la libération de notre pays.

Cette arrestation est arrivée le 16 avril 1944.

Simone voit les Allemands arriver à la ferme de Melrand, dans laquelle elle a trouvé refuge pour échapper aux bombardements de Lorient. La ferme est devenue un véritable Centre de Résistance; Simone y cache des réfractaires au STO, des résistants. Julien y organise des parachutages d'armes.

L'intervention des Allemands est sans doute la conséquence d'une dénonciation anonyme comme il y en eut beaucoup à l'époque. Simone nous a dit qu'elle ne l'a jamais sue.

Elle s'arrange pour faire fuir ses deux frères, son mari et une camarade. Elle reste seule avec son fils Robert (3 ans à l'époque) et le bébé de sa camarade Henriette. Elle pense encore qu'une femme seule avec deux tout jeunes enfants ne

serait peut-être pas maltraitée.

Les Allemands fouillent la maison, y découvrent quelques armes et l'incendient. Le grenier contenait des armes et des munitions issues des parachutages et c'est l'explosion, un gigantesque feu d'artifice.

Alors immédiatement, Simone devient une «terroriste» et traitée comme telle, elle est menacée de mort, giflée, battue devant les deux enfants.

Sa camarade Henriette récupère ses deux enfants et s'enfuit.

C'est ainsi que Simone se retrouve à la caserne de Pontivy, elle y est enfermée pendant huit jours pour y subir les interrogatoires nazis.

Simone tient bon et ne parle pas, elle est ensuite emprisonnée à Vannes où elle est condamnée à mort. On ne sait par quelle «bonté d'âme» une décision du «Führer» la gracie, comme il le faisait quelquefois pour les femmes, sa peine est donc commuée en déportation.

Je ne vais pas vous narrer les péripéties qui suivirent et l'amènèrent d'abord au camp de Neue-Bremm, avant d'être envoyée à Ravensbrück, sinon qu'elle y subit comme tous les autres déportés, la promiscuité, les vexations, les injures et l'humiliation.

Simone, une mémoire pour les jeunes.

Mais je voudrais m'attarder un peu sur les sentiments que j'ai ressentis en accompagnant Simone dans les collèges d'Étel et des environs.

En 1945, en revenant d'Allemagne, Simone, comme les autres déportés, ne pouvait pratiquement pas parler de ce qu'elle avait vu et subi.

C'était tellement monstrueux, énorme dans l'horreur, que les simples gens comme nous tous l'auraient écouté avec incrédulité.

Il a fallu du temps, une lente pédagogie de l'horreur pour qu'avec les témoignages et les documents les choses changent.

Aux collégiens, je parlais de l'occupation en général, de la Résistance et de son action. Simone, qui emmenait toujours le poste émetteur de Julien, parlait de la déportation, conséquence de sa «résistance» et de ce qu'elle avait vu et vécu.

Elle parlait avec une totale simplicité et l'émotion gagnait son auditoire. J'ai vu des jeunes filles qui pleuraient quand elle évoquait l'humiliation des femmes nues sur la place d'appel devant les SS, dans le froid, pendant des heures.



J'ai vu l'indignation dans les yeux des mêmes quand elle évoquait les brutalités sans nom des SS. J'ai vu la stupéfaction des jeunes quand elle expliquait le mécanisme méthodique de cette organisation industrielle de la mort, avec, au bout, les fours crématoires. Les enfants touchaient une réalité dont ils avaient peut-être entendu parler

Simone et le pardon

On a entendu dire; après la guerre, pour tenter de salir l'action de la Résistance, que ses membres étaient des voyous sanguinaires, des «terroristes». Même dans l'opinion publique, on les appelait ainsi, jusqu'à ce que leur «statut» soit changé en «patriotes» à l'approche de la Libération. Je peux vous dire que nous étions simplement des humains dans la guerre et que Simone en tout cas était profondément humaine, à tel

Simone, la militante, l'engagée.

Simone n'a pas été que Résistante et déportée, elle était une femme engagée aussi dans l'action sociale après la guerre, jusqu'à ce que la maladie l'oblige à arrêter son activité.

Cette égalité, inscrite au fronton de notre république, avec le mot liberté pour laquelle elle s'était engagée et avait risqué sa vie et aussi pour la fraternité qui fut un des éléments essentiels de la survie de milliers de déportés. Sans cette fraternité, ils ne seraient jamais revenus vivants de la machine à broyer des nazis.

Simone s'était aussi engagée en politique aux côtés du PCF et dans la lutte syndicale.

Elle était l'âme de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, c'était notre trésorière locale, mais en réalité, elle était beaucoup plus que cela, elle veillait à faire vivre l'ANACR et parlait des «Amis de la Résistance», qu'elle appelait «les jeunes», elle disait:

«Quand nous ne serons plus là, ils nous remplaceront, il faut en trouver de nouveaux pour que demeure l'esprit de résistance qui nous anime».

Simone, cette petite femme à l'aspect plutôt fragile, était en réalité dotée d'une énergie et d'une volonté extraordinaires.

C'était une Très Grande Dame.

ou qu'ils avaient lu quelque part, mais là, c'était l'émotion totale devant quelqu'un qui en revenait, qui avait vécu l'enfer quotidien des camps. Simone considérait comme un devoir absolu de rappeler ces événements. Maintenant on appelle cela «le devoir de mémoire».

point, qu'étant allée rejoindre Julien, son mari, en Allemagne, où il était affecté, elle en est revenue rapidement parce qu'elle ne pouvait pas supporter les interrogatoires un peu «musclés» que subissaient certains assassins nazis.

Simone disait: «je pardonne aux Allemands, mais je ne pourrai jamais oublier. Nous non plus nous ne devons pas oublier.

Adieu Simone, ton souvenir restera gravé en nous, nous jurons de continuer ton oeuvre.



Julien (alias «le courrier») et Simone Le Port

Ses obsèques ont eu lieu le 16 juin 2009 à Etel, en présence de Mr Daniel, vice-président du Conseil Régional, de Mr Nigen, maire d'Etel et de Marie-Louise Kergourlay, présidente de la FNDIRP du Morbihan.

Rémy Guillevic, allocution prononcée au cimetière d'etel, le 16 juin 2009,

Massacre de la chapelle du cloître en Quistinic

Le souvenir gravé dans la pierre.

65 ans après le massacre commis par l'armée nazie à la chapelle du Cloître en Quistinic, la Municipalité a fait ériger une plaque commémorative sur la stèle présentant la chapelle aux visiteurs.

L'inauguration a eu lieu le dimanche 25 avril, en présence de plus d'une centaine de participants. Elle était précédée d'un rassemblement devant le monument de Kerdynam, où l'appel aux morts était suivi d'un dépôt de gerbe par Gisèle Guilbart, maire, et les enfants délégués du Conseil municipal des enfants.

Le président des Amis de la Résistance de Quistinic, Jean-Pierre Fouillé, rappelait les circonstances du crime et le contexte présidant au choix de la chapelle pour l'implantation d'une infirmerie clandestine.

« En l'été 1944, la Bretagne, dans la perspective d'une libération prochaine possible, était en voie de soulèvement contre l'occupation allemande. Les maquis s'étaient renforcés et multipliés depuis le printemps, de nombreux jeunes gens s'étaient engagés, et la nécessité d'épauler les troupes libératrices du débarquement en Normandie avaient multiplié les actions et les engagements contre l'Occupant. Ces engagements, qui devaient affaiblir la capacité défensive de l'adversaire, et accélérer la libération, s'étaient traduits par des pertes et des dommages au détriment des combattants de la Résistance, qui ne pouvaient être secourus dans les lieux publics.

C'est dans ces conditions que la chapelle du Cloître, bien à l'écart et protégée par un épais taillis, relativement accessible aux hommes blessés à la bataille de Kervernen en Pluméliau, pas trop éloignée de Languidic où des actions avaient été engagées contre les transports desservant les chantiers militaires allemands de Lorient, c'est dans ces conditions que la chapelle a retrouvé la vocation que s'était assignée l'Eglise de l'an Mil, celle de protéger les faibles et les persécutés contre la violence armée des puissants. »

Les faits étaient ensuite rappelés :

« Le 24 juillet au matin, les troupes au service des nazis investirent la zone entourant la chapelle. Les blessés et les soignants, alertés, eurent le temps de quitter le bâtiment, les plus



vallants s'efforçant de mettre les moins mobiles à l'abri de la broussaille. Malheureusement, l'encerclement allemand et le ratissage des campagnes environnantes qui suivit coûta la vie à 14 des patriotes hé-

bergés ou présents au Cloître. »

Des survivants échappèrent à la traque menée par les auxiliaires ukrainiens de l'armée allemande. Ce 25 avril, trois d'entre eux étaient présents, ainsi que des parents des martyrs.

Marcel Le Pallec de Baud, qui donna l'alerte au petit matin, Charles Dréano d'Hennebont, qui séjourna dans l'infirmerie quelques jours avant, Louis le Du de Bubry, honorait la manifestation de leur présence.

Quistinic, un rapport étroit avec la Résistance.

Au cours de la cérémonie d'hommage, J-P Fouillé a rappelé « le rapport singulier de Quistinic avec la Résistance. »

En premier lieu, Quistinic y a versé son sang. Quistinic est une commune résistante. Notre commune est un témoignage de presque tous les aspects de la barbarie nazie : arrestations, tortures, déportations, et pour finir ce massacre du Cloître contre des gens désarmés, contre des civils, une femme : un véritable crime de guerre.

Ensuite, Quistinic a su résister à l'oppression il faut se rappeler que dès la fin de mai 44, la pression de la population était telle, après les premières atrocités du 21 avril, que l'administration vichyste de la commune a dû démissionner ou déguerpir/ Un rejet si fort de l'Occupant que la préfecture vichyste –elle-même- a dû confier la gestion de la commune à une délégation spéciale

extra-ordinaire, puisque composée de deux militants antifascistes, le futur maire Emile Le Nicardour et son futur adjoint Jean Aubert. C'est dire combien l'esprit de résistance est implanté dans notre commune.

En rendant hommage aux martyrs du Cloître, nous cultivons cet héritage dont nous sommes très fiers, persuadés que c'est un beau legs que les jeunes des années 40 ont laissé à leurs successeurs.

Comme l'écrivait Emile Le Nicardour à un parent endeuillé le 7 décembre 1944 : « Quistinic a payé un lourd tribut à la cause française, et ceux qui sont tombés ne seront jamais oubliés ».

Quistinic n'a pas oublié.

«Ce n'est qu'un au revoir ●●●»

Marcel Le Pallec, ancien résistant, nous a confié le texte du témoignage qu'il a lu à la chapelle du Cloître en Quistinic.

“ Je remercie la mairie de Quistinic de m'avoir invité à la cérémonie commémorative d'aujourd'hui 25 avril 2009.

C'est avec tristesse que je vous prononce cet éloge véridique. Malgré les 65 années bien-tôt écoulées, un grand souvenir est resté dans ma mémoire. En effet, bon nombre de mes amis sont tombés sous la torture nazie, geste inadmissible. Au cloître, très peu de résistants ont échappé au massacre dont j'ai fait partie parmi 3 autres amis. Ce fut une journée affreuse que nous avons subie. J'ai quitté cette chapelle en dernier avec Jean Le Bellec car notre devoir était de cacher un blessé, avant de nous enfuir. Ce blessé était venu se faire soigner au Cloître, il avait reçu une balle dans la cuisse. Nous l'avons caché dans une lande à une centaine de mètres de cet édifice et nous nous sommes sauvés. Nous avons été aperçus par nos geôliers. C'est là qu'est tombé Jean Le Bellec à une vingtaine de mètres derrière moi. J'ai trouvé refuge dans une ferme chez Mme

Le Ruyet au village de Locunehen où quelques temps plus tard j'ai eu la visite de deux allemands qui ont regardé dans toute la pièce sauf à l'endroit où je me trouvais car l'accès de cette cachette n'était pas très visible. Je suis resté 48 heures prisonnier dans ce village, il m'était impossible de quitter ce lieu.

Par la suite, les cultivateurs ont été mis au courant de ma présence dans ce village, ils m'ont désigné le grenier de foin où pour une seconde fois, j'ai eu affaire aux allemands. Ces messieurs ont transpercé le foin baïonnette au fusil. Je me trouvais à l'autre extrémité du tas qui faisait environ 4 mètres de long.

Ma nuit s'est passée sans le moindre repas car les side-cars Allemands passaient sans arrêt dans ce village. Le lendemain, je suis allé au champ avec les cultivateurs, un officier allemand s'est trouvé à passer dans ce champ sans se rendre compte de ma présence: j'étais recherché.

Après qu'ils aient quitté cette contrée je ne

me trouvais plus dans l'ombre et j'ai réussi à m'éloigner, le moral n'était plus le même.

Je remercie ces cultivateurs pour l'accueil et l'éloignement du malheur qui aurait pu être présent.

Mes chers amis disparus, vous êtes tombés sous la torture nazie ce 24 juillet 1944 à l'aube. Je vous prononce ces quelques mots " ce n'est qu'un au revoir mes frères".

Le Pallec Marcel, ancien résistant.



La libération commémorée à Hennebont

le 2 août dernier le 65ème anniversaire de sa libération.

Après la visite et le recueillement sur les lieux où l'on a érigé une stèle du souvenir en mémoire des tués, sacrifiés et martyrs de ces jours sombres d'août 1944, les présents se rassemblaient devant le monument du Quai des Martyrs où sont inscrits tous les noms des Hennebontais morts pour leur pays.

A cette occasion le Maire, Gérard Perron, a remercié les participants: « Votre fidélité, et pour certains depuis la création de cette journée du souvenir, montre votre attachement à perpétuer la mémoire de tous ceux qui ont laissé leur vie pour la liberté et la justice. »

Gérard Perron a insisté sur ces premiers jours d'août 1944 qui ont fait de nombreuses victimes, rappelant aussi que « pour l'ensemble de cette seconde guerre mondiale le bilan a été lourd: on estime que 187 Hennebontaises et Hennebontais, civils comme militaires ont perdu la vie durant le conflit : 43 victimes des bombardements, 46 personnes des faits de l'occupant, 43 combattants volontaires de la Résistance et 58 hommes de l'armée régulière. »

Les combats qui précèdent la formation durable de la poche de Lorient ont été le moment de nombreuses pertes humaines. En effet, le 6 août

1944, les armées américaines sont aux portes de la Ville. Le 7 août, vers 9 heures, Résistants et Américains font leur entrée en ville et sont accueillis par la population en liesse.

Les soldats allemands se sont repliés sur la rive droite avec des armes lourdes. Ils ont eu le temps de faire sauter les ponts et la route vers Lorient est bloquée. Les Américains sont donc obligés de faire un détour par Lochrist pour franchir le Blavet. Ils laissent la libération de la ville aux FFI (des 5ème et 7ème bataillons).

C'est à partir de ce moment que le drame va se jouer pour les habitants d'Hennebont.

Retranchés rive droite, les Allemands déclenchent un violent tir d'artillerie en direction du centre-ville. La ville est en feu. Les bombardements vont durer tout le jour. En fin de journée, la population est évacuée et se réfugie dans les communes environnantes.

Mais dès le 7 août, les Allemands commencent à commettre des atrocités sur des civils sans défense. Ces exactions se déroulent jusqu'au 10 août. A cette date, le front de la poche de Lorient est pratiquement stabilisé.

A la fin de la cérémonie, Gérard Perron a évoqué le souvenir de Jean Le Goff, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants récemment disparu. « Jean Le Goff nous a quittés il y a quelques mois et n'aura pu assister à cette cérémonie d'aujourd'hui. En ce 2 août 65^{ème} anniversaire de la libération de la ville, nous pensons bien évidemment à lui et aux interventions qu'il faisait aux différentes commémorations, et nous pensons bien sûr à tous les membres des associations patriotiques qui nous ont aussi quittés ces dernières années. »

Il a également tenu à « remercier tous les survivants de ces événements dramatiques et en particulier Paul Durand qui, tout bébé à l'époque, a eu la vie sauve grâce à sa mère qui l'a protégé lors d'un bombardement le 7 août 44 à 11 h. Deux familles avaient été particulièrement éprouvées par ce bombardement sur un abri situé chemin du Ty-Mor. Le père et les 5 enfants de la famille Jégouzo sont tués sur le coup, la mère quant à elle décèdera à l'hôpital. Dans le même abri, se trouvait la famille Durand, le couple et trois de ses quatre enfants furent tués sur le

coup. Seul un bébé survivra à la déflagration.

Paul Durand se trouve parmi nous aujourd'hui pour la première fois grâce aux efforts d'Alain Scourzic, Délégué du Souvenir Français pour le retrouver dans une Commune proche d'Hennebont puisqu'il demeure à Gourin. Je tiens à remercier très chaleureusement Paul Durand d'être parmi nous ce matin sachant toute l'émotion qu'il a pu ressentir à l'évocation des événements dramatiques qu'a bien connu sa famille et les centaines de familles qui vivaient à Hennebont durant cette seconde guerre mondiale.

Puissent nos différentes commémorations nous inciter à rester vigilants, à continuer à assurer notre devoir de mémoire, à lutter pour la Paix, la fraternité entre les peuples, pour que de telles horreurs ne se reproduisent plus jamais. Et comme tous ces héros de la Résistance, rêvons d'un monde meilleur, d'un monde de justice, d'un monde de liberté, d'un monde fraternel, chaleureux et en paix. »



Droits réservés Archives Communales d'Hennebont

Hennebont, ville occupée

Les Hennebontais ont vécu 5 longues années d'occupation qui ont démarré en mai 1940. En effet, le 21 mai les Hennebontais assistent à l'arrivée dans leur ville des troupes allemandes qui la traversent et poursuivent leur route vers Lorient.

Au fur et à mesure de sa progression, l'armée allemande regroupe les prisonniers dans des camps situés sur le front. Le frontstalag d'Hennebont se compose de deux unités : le camp du Haras avec 5000 prisonniers et celui de Saint-Hervé, sur la rive droite du Blavet avec 1500 prisonniers. En janvier 1941 les prisonniers ont été transférés

vers les stalag et les oflag du III^e Reich.

A partir du 21 juin 1940, les Allemands s'installent donc partout sur le territoire de la commune. Rapidement, les locaux collectifs, en particulier les écoles, sont réquisitionnés comme casernement pour les soldats de la Wehrmacht. Parallèlement, de nombreux logements de particuliers sont réquisitionnés. Et en raison des risques de bombardements de la base sous-marine, les autorités décident de délocaliser les installations militaires dans les communes voisines de Lorient.

Plusieurs pôles d'autorités allemandes se fixent sur le territoire communal. La Kommandantur et la Feldgendarmérie s'installent place Foch. Le château du Bot est quant à lui occupé par la police maritime allemande, soit une vingtaine d'officiers et 300 hommes logés dans treize baraquements. A ces soldats viennent s'ajouter le personnel allemand de la base sous-marine de

Lorient, les équipages des U-boot (sous-marins). Les principaux centres de la marine de guerre allemande sont le camp des Genêts et le séminaire de Kerlois .

Et à ces occupants allemands installés sur le territoire de la commune, s'ajoutent les travailleurs de l'organisation Todt hébergés dans un camp rue maréchal Joffre en face des abattoirs, le «camp Franco » en raison de la présence d'une forte majorité d'Espagnols. On estime le nombre d'ouvriers présents au camp Franco à 1500 entre 1942 et 1944.

Les Allemands installent également une partie

de leur intendance à Hennebont, de chaque côté de la route de Lorient, à la hauteur du camp des Genêts. Il faut, en effet, ravitailler les unités de la base sous-marine de Lorient. L'usine de conserves des Salaisons du Blavet est réquisitionnée et transformée en un vaste abattoir industriel et pour



Droits réservés Archives Communales d'Hennebont

répondre aux besoins, une boulangerie industrielle est construite en 1940 par l'organisation Todt. La société d'importation des bois du Nord est réaménagée en magasins généraux par l'intendance militaire.

En plus de ces réalisations, les Allemands construisent en 1942 un pont de bois, pour faciliter le passage des convois militaires. Ce pont relie la rue Trottier et la route de Lorient, évitant un détour par le pont de pierre existant

«Hennebont, ville occupée» et «Hennebont, ville libérée*» sont des textes écrits en collaboration avec Madame Nadine Bouillet-Sorin, archiviste à la Ville d'Hennebont. L'ouvrage de référence est celui de Virginie Magueres, **Hennebont pendant la seconde guerre mondiale**, Bulletin de l'Association bretonne (2007), toujours disponible aux Archives municipales d'Hennebont.

*à paraître dans le n°150.

Morbihan

Etel, le 8 mai

Rémy Guillevic représentait l'ANACR le 8 mai dernier à la commémoration de la reddition de la poche de Lorient du 7 mai 1945.

Port-Louis, le 23 mai

En souvenir des 70 fusillés (dont une inconnue) dans les fosses de la citadelle, Léon Quilleré qui échappa de justesse à ce massacre fit la lecture de ces morts pour la France, aidé par Er-



nest Guégan, ami de la résistance et président des anciens combattants de Lanester.

Suivirent des prises de parole de Marcel Raoult et de Muriel Jourda, maire.

Pont-Scorff, **Keruisseau** le 24 mai

Assistance nombreuse à la stèle de Keruisseau en hommage aux 62 résistants et aux 37 américains de la 6ème DB de Patton tombés le 7 août 1944 dans ce secteur.

Lanester, le 27 mai

Jean Moulin et le CNR.

Le 27 mai 1943, le Conseil National de la Résistance était créé, marquant un tournant décisif dans la lutte du peuple français pour la libération. Elus et anciens combattants se sont retrouvés place Delaune pour se souvenir. A noter que chaque année, la Municipalité de Lanester nous accueille, quelle en soit ici chaleureusement remerciée.



St Marcel, le 21 juin

Commémoration du 65ème anniversaire des combats de St Marcel, l'ANACR était représentée par le président et 4 drapeaux de l'ANACR.

Berné, le 5 juillet

Recueillement à la stèle puis à la fosse du bois de Landordu où, le 6 juillet 1944, où seize résistants y furent fusillés puis enterrés. Le 18, trois autres l'étaient à la Croix des Nations. En tout, entre le 23 juin et le 2 août, une soixantaine de victimes seront exécutées par jugement de la même cour martiale du Faouet.

Querrien, le 12 juillet

Deux parachutistes et trois résistants y furent fusillés.

Penthièvre, le 13 juillet

59 résistants de Locminé y ont laissé la vie, fusillés dans les douves du fort. A cette cérémonie organisée par la municipalité de Locminé, avec le concours de l'ANACR, assistaient Mme la Sous-Préfète de Pontivy et le député-maire du pays de Locminé.



Pluméliau, le 14 juillet

Recueillement devant les stèles de Rimaison et de Kervernen. Kervernen est avec St Marcel le plus grand combat opposant la résistance et l'armée allemande. Pour la première fois, nous sommes allés au Rodu où fut fusillé le lieutenant Jamet, commandant la compagnie de gendarmerie de Quimperlé.

Priziac, le 18 juillet

Dans la campagne de Priziac, les Allemands ont fusillé 59 résistants condamnés par le tribunal militaire du Faouët dirigé par le lieutenant-colonel Hett, pasteur protestant.

Malgré le temps incertain de ce 18 juillet 2009 la cérémonie a été très bien suivie. On notait la présence d'une quinzaine de porte-drapeaux sur la place de l'église. Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie du Faouët. Monsieur Dominique Le Niniven, maire de Priziac, souhaitait la bienvenue à toute l'assistance. Après l'absoute chantée par Mme Sidonie Balan, résonnait le "Chant des Partisans". Ensuite les participants se rendaient auprès de la stèle du "Pont-tournant". A la suite de l'appel aux morts et de la minute de silence, la gerbe était déposée par Monsieur Raymond Claudic. Le "Chant des marais" terminait cette seconde partie de la cérémonie.

A Botquenven, Mme Marceline Le Guevello de Bubry, soeur d'Emile Rio, déposait la gerbe au pied de la stèle. Notre ami René Le Guénic, des Amis de la Résistance et délégué cantonal du Souvenir Français retraçait la tragédie qui s'était déroulée en ces lieux, à l'aube de ce vendredi 30 juin 1944. Puis, avec beaucoup d'attention, les participants ont écouté la chanson dédiée à "Yvette", jeune agente de liaison, tuée le 31 juillet 1944, à l'âge de 16 ans, par des Géorgiens.

A Carnal-Vihan, après le cérémonial "Appel aux Morts", suivi de la minute de silence, Paulette Bigoin, fille de Laurent Bigoin et un représentant de la famille Le Tréhour de Guidel fleurissaient le superbe monument. Le mot de la fin était pour le maire de Priziac. Avant de se rendre au vin d'honneur offert par la municipalité, notre hymne national et le salut des drapeaux clôturaient cette belle cérémonie.

Keryacunf en Bubry

Commémoration de la journée de la femme dans la résistance. A Keryacunf, les Allemands fusillèrent 4 femmes et 3 hommes dénoncés par quelques traîtres au service de la milice de Pétain. La cérémonie 2009 fut marquée par les très émouvantes prises de parole de Marie Louise Kergourlay, résistante internée, et de Louis Le Du, Bubryate qui échappa à la rafle.

Trosalaün au Faouet, le 1 août

Trois résistants de Plouray y furent fusillés le 1er août 1944, condamnés à mort par la cour martiale du Faouët. 65 ans plus tard Maria Mahé s'est souvenu qu'en compagnie de son frère Yves et d'un ami, Marcel Pelleter, ils décou-



vraient 15 jours plus tard, sous des branches, une botte et de la terre fraîchement remuée.

Beg Runio à Quéven, le 7 août

Neuf otages sont tués à Beg Runio. Le 7 août 1944, 29 otages Rospordinois étaient dans un train les conduisant vers l'Allemagne. Il fut stoppé par les forces alliées. Pris sous le tir croisé des combattants, 16 otages furent blessés dont neuf mortellement. Gilbert Monfort, maire de Rosporden rappelait que s'est à Beg Runio qu'a débuté la libération de sa commune et pour M. Rose du Souvenir Français "la flamme du souvenir est celle de la mémoire".



Poulgroix à Inguiniel

La cérémonie en souvenir du Capitaine Jacques De Beaufort, massacré le 3 août 1944 n'a pu avoir lieu cette année. Elle sera organisée en 2010 par les associations d'anciens combattants de Plouay et d'Inguiniel.

Hennebont, le 2 août

Hennebont ville martyre a célébré cette année le 65ème anniversaire de sa libération mais aussi le souvenir des victimes de la vengeance allemande que rappèlent les stèles de la Ville-neuve et de Kerroch, de St Caradec, de Kerpotence, de St Gilles, de Toul Douar et de la gare.

Hennebont rend aussi hommage à deux

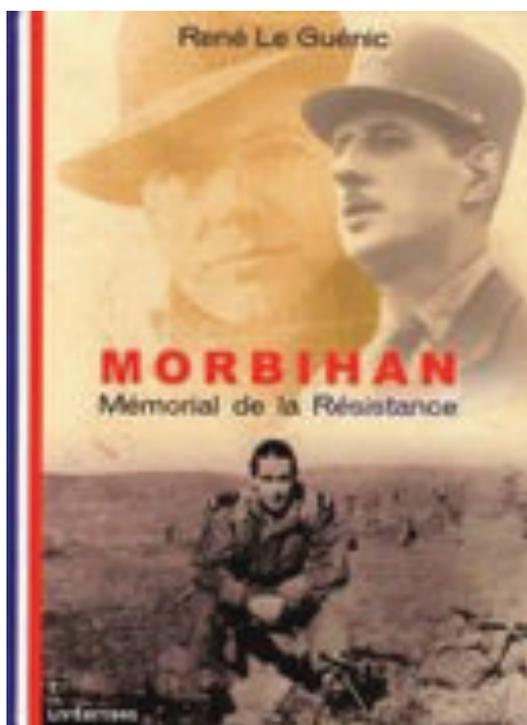
russes engagés dans la Résistance (7ème bataillon FFI), morts pour la France, au combat, et dont la tombe se trouve à l'entrée du cimetière d'Hennebont.

"Ami entends-tu" vous propose de lire l'intervention du maire d'Hennebont, Gérard Perron.



Un ouvrage disponible sur commande
au 02 97 23 14 32
dans votre librairie ou sur chapitre.com

MORBIHAN Mémorial de la Résistance



En réunissant dans un album, les stèles et les plaques qui jalonnent notre département, j'ai voulu constituer un mémorial des Résistants du Morbihan morts au combat ou martyrisés ou encore déportés, les faire connaître et mesurer l'abnégation et le courage dont ils ont fait preuve face à l'occupant nazi.

Cet ouvrage m'a demandé énormément de recherche et beaucoup de temps, mais l'œuvre en valait la peine : elle ne pouvait être entreprise sans les précieux concours qui m'ont été apportés tant par les familles des disparus que par les mairies concernées, ce dont je leur suis très reconnaissant. Ma satisfaction est aussi d'avoir conçu un répertoire permettant de découvrir les lieux où sont érigés ces monuments, stèles ou plaques pour toute personne désireuse de venir se recueillir et témoigner sa reconnaissance à ceux ou celles qui ont fait le sacrifice suprême pour leur pays.

C'est un devoir pour tous de leur dire merci.
Qu'ils reposent en paix !

Côtes d'armor

La Pie en Paule, le 26 juillet

La cérémonie de commémoration des combats du 29 juillet 1944 s'est déroulée le 26 juillet au mémorial de la Résistance à la Pie en Paule. Soixante cinq ans après, l'émotion était encore présente chez les participants, élus, anciens combattants avec leurs drapeaux, familles de victimes et population fidèle à ce rendez-vous annuel.

Ce 29 juillet 1944, les troupes allemandes fortes de quelque 2000 hommes venus pour tenter d'anéantir le bataillon FTP Guy Môquet rencontrèrent sur les communes de Paule et de Plévin une farouche résistance de la part des 4 compagnies de ce même bataillon qui avaient reçu en soirée le renfort de groupe du bataillon Koenig. En fin de journée, sous le feu des résistants, les Allemands se repliaient à bord de leurs camions garés près du canal de Nantes à Brest à la Pie, emportant leurs morts et leurs blessés. Le soir même, la BBC annonçait la victoire de la Résistance.

Quarante ans plus tard, le comité local ANACR des cantons de Maël-Carhaix et de Caliac, décidèrent l'érection du mémorial de La Pie dédié aux morts du bataillon Guy Môquet, aux morts en déportation et aux victimes civiles du secteur. L'inauguration eut lieu le 29 juillet 1984 sous la présidence du Colonel Rol Tanguy

Au cours de la cérémonie du 26 juillet 2009, Patrick Lijeour, maire de la commune de Paule qui assure l'entretien du site du Mémorial, lui-même fils de résistant, a évoqué le sacrifice des jeunes qui ont payé de leur vie la sombre page d'histoire de l'occupation, et a appelé à poursuivre le devoir de mémoire

Ange Herviou, vice président du Conseil Général des Côtes-d'Armor, quand à lui, parlant au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, a insisté sur le rôle joué dans la libération du territoire national, par la Résistance Intérieure réunie au sein du CNR (Conseil National de la Résistance) créée le 27 mai 1943 et rappelé une revendication

chère à l'ANACR: l'adoption du 27 mai, journée nationale de la Résistance.

Auguste Le Coent, le 29 juillet 2009.

St Laurent et Bégard

Chaque année ont lieu le même jour deux cérémonies patriotiques, l'une à St Laurent (Bégard) à la stèle des 6 Résistants massacrés le 6 août 1944 par les Allemands et l'autre au monument Louis Stéphan, jeune Bégarois de 15 ans assassiné le 5 août 1944 par un officier de la Wehrmacht.

Pierre Martin, président local de l'ANACR a rappelé les faits et appelé à la vigilance devant la montée des nostalgiques de l'époque dans beaucoup de pays européens.



“Rien n'est jamais gagné, la Liberté est une fleur fragile, il nous faut la protéger”.

Tréguier

La Résistance obtient une première reddition le 6 août. Les Allemands qui, ayant reçu de Hitler “l'ordre de résister jusqu'au dernier afin de garder le port de Lézardrieux” tiennent encore la ville pendant près de huit jours. L'arrivée du 15e escadron de cavalerie de l'US Army mettra fin à cette situation et le lundi 14 août 1944, la ville de Tréguier est libérée.

La cérémonie à Tréguier rendait hommage aux combattants alliés, au sergent Lloyd W. Wibbens, abattu ce jour là, ainsi qu'aux Résistants qui ont payé de leur vie le prix de la Liberté.

Finistère

Pen ar pont, le 27 mai

Le 23 octobre 1943, alors que les perspectives d'un prochain débarquement allié étaient encore éloignées, en plein durcissement du régime d'occupation – répression, STO – trois réfugiés belges, évadés, se réunissaient dans une carrière près de Châteaulin, entre les fermes du Quiquis et de Penarpont, et fondaient un des premiers maquis de Bretagne.

Ils allaient bientôt être rejoints par d'autres résistants à l'oppression nazie : par des agriculteurs qui leur avaient apporté l'aide matérielle nécessaire, Louis Bauguion, Auguste Le Guillou et Jacques Poquet ; puis par des jeunes gens réfractaires du STO : Alain Guidal, Marcel Milin et Jean Pichon de Châteaulin, Charles Lévénez de Crozon et Louis Guillou du Relec-Kerhuon. Deux russes s'adjoignirent au groupe.

Ce maquis précurseur opéra pendant 6 mois, d'octobre 43 au 26 avril 1944, date à laquelle ses membres furent arrêtés par la Feld gendarmerie de Châteaulin.

Soixante cinq ans plus tard, le 27 mai dernier, a été inauguré le mémorial aux douze fusillés et disparus du maquis de Pen ar pont. La cérémonie avait lieu en présence de la maire de Châteaulin, Gaëlle Nicolas, du conseiller général Richard Ferrand ainsi que de Madame Raher-Hériaud, conseillère régionale. Un représentant de l'ambassade de Russie rendait aussi hommage au maquis.

De nombreux castellinois, des anciens qui avaient connu des membres du groupe, étaient présents, de nombreux autres avaient participé à la souscription pour la construction du Mémorial, subventionné par les collectivités territoriales précédemment évoquées à travers leurs représentantes et représentants.

Jean Le Guilloux, secrétaire du comité local de l'ANACR, dévoilait la stèle, conjointement avec

Briagell Le Jeune, lycéen.

Les élèves des établissements scolaires de la région, lycée de l'Aulne, Jean Moulin, Saint-Louis, participaient à la cérémonie ; Anne Friant, présidente départementale de l'ANACR, rappelait la mission des stèles commémoratives, supports d'histoire et de mémoire. Le mémorial inauguré ce 27 mai ne manquera pas d'interpeller les promeneurs qui passeront par l'écluse de Pen ar pont.

Moëlan sur mer, le 26 juillet

A quelques jours de la Libération, le 29 juillet 1944, les troupes allemandes aux abois entreprirent de faire disparaître les prisonniers qu'elles détenaient à Quimperlé.

Des fourgons cellulaires (allemands) traversèrent le bourg de Moëlan, s'engageant vers la pointe isolée de Kerfany pour accomplir honteusement leur sinistre besogne.

On se souvient qu'en traversant le bourg, une main s'est agitée à travers les ouvertures du fourgon, quelques notes de la Marseillaise ont été entendues.

Le bruit des fusillades a duré trois jours, en trois déplacements.

Les corps furent découverts deux semaines plus tard, le 11 août, quand les fosses communes furent ouvertes.

On sait que les 21 victimes furent fusillées à la pointe de Kerfany, obligées de creuser leur tombe pour ceux qui en avaient encore la force. On sait qu'un des jeunes tenta de sauter à la mer, fauché finalement par une rafale. Les victimes étaient pour la plupart des jeunes originaires de la région. Un général de 71 ans se trouvait parmi eux.

Le 26 juillet, une cérémonie réunissant les familles, le maire Nicolas Morvan, M. Guillou et les amis rendait hommage aux 21, devant la stèle.

Nos camarades disparu(e)s

Jean Foucat

Jean Foucat est né le 4 février 1922 à St Denis, il est décédé récemment. Il intervenait très souvent dans les lycées et les collèges. C'était une figure du Trégor.

“Militant communiste dans la région parisienne, après une distribution de tracts le 28 juillet 1941- j'insiste sur la date-, tu évites une descente de police, et tu décides sagement de prendre tes distances en te réfugiant en Bretagne, à Plougonver, tu y resteras 5 mois dans la clandestinité. Le 16 novembre 1941, tu es arrêté par deux gendarmes français de Belle-Isle-en-Terre- ce fut le cas pour beaucoup d'entre nous- et est ô combien révélateur du rôle joué par le gouvernement de la collaboration de Pétain dans la répression- c'est le début d'un emprisonnement qui va durer 30 mois.



Ensuite, prison de Guingamp, puis les grandes centrales: La Santé, Fresnes, Clairvaux, Chalons sur Marne, transferts avec des menottes entre deux gendarmes français. Ces prisons où les résistants vont affermir leurs convictions, se cultiver souvent, s'endurcir, continuer une forme de résistance... et se préparer à ce qui va suivre: le camp de Compiègne, début mai 1944, puis la déportation. Ce 12 mai 44, tu fais partie d'un convoi de 2073 hommes, qui, dans des conditions épouvantables, à 100 par wagon à bestiaux et après deux jours de voyage, arrive au camp de Buchenwald.

Accueil classique par les SS, les chiens, les kapos, coups de crosses, de cravaches à la sortie des wagons. Il s'agissait d'une sorte de mise en condition, confiscation des montres, bagues, rasage de la tête aux pieds, douche chaude, puis froide, costume rayé: tu n'étais plus Jean Foucat mais le matricule 52320.

Tu es désigné pour le camp de Dora pour travailler dans les tunnels pour l'arme secrète destinée à assurer “la victoire des nazis”, puis

Nordhausen où tu évites le bombardement qui tue 2500 déportés. Comme dans tous les camps à l'approche de la délivrance par les Soviétiques ou les Alliés, tu connais l'évacuation des détenus, à pied, ce sont les “marches de la mort”, sans nourriture, sans eau, tu aboutis au sinistre camp de Bergen Belsen d'où tu es libéré le 14 avril 1945 par les Anglais.

Tu rentres chez toi le 19 avril pour y retrouver ta mère dont tu étais sans nouvelles depuis 1941. Elle fut emprisonnée pendant 23 mois à Rennes.

Il faut rappeler ces faits alors qu'un Le Pen ose encore affirmer que “l'occupation allemande n'a pas été particulièrement inhumaine” et “que les chambres à gaz sont un détail de la seconde guerre mondiale”.

Marcel Gicquel



Né à Campel (35) le 25 février 1922, il nous a quitté le 25 avril 2009. Il était réfractaire au STO: camouflé dans une ferme au Pays de Guer, soit à une dizaine de kilomètres du maquis de Paingrain où il s'engagea dans la Résistance, devenu un «oiseau de nuit», résidant près du Capitaine Jean Le Tallec, à qui il répondait présent pour les missions qui lui étaient confiées. Il pris part à la libération du Pays de Guer, de Maure de Bretagne, son «pays», ainsi qu'à l'occupation du camp de Coëtquidan. Ce camp où séjournèrent 3000 Allemands pendant l'occupation, que nous primes de force, et où ils furent retenus prisonniers. Les Allemands ayant repris Nantes après le passage des Américains, c'est à la Résistance que revient la tâche de libérer la ville, Marcel Gicquel y participe avec ses camarades.

Retour à Coëtquidan, il s'engage, comme la plupart des Résistants, dans l'armée régulière, bénéficiant à cette occasion d'une instruction accélérée de 15 jours. Intégrée au 19^{ème} Régi-

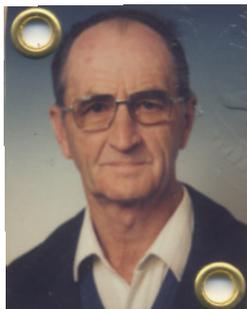
ment de Dragons, sa compagnie rejoint le front de Lorient, libère la ville et contribue à son déminage. Le 31 décembre 1945, il est libéré de ses engagements et rejoint sa famille à Campel.

Il était titulaire de la Croix du réfractaire, de la médaille d'engagé dans la Résistance et de la Croix des engagés volontaires 1939-1945, titre de reconnaissance de la Nation.

Fidèle adhérent de l'ANACR, et de l'UFAC qui renouvellent aux familles leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie

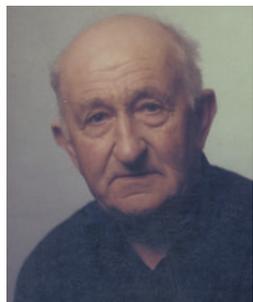
Pierre Cosperec

Fidèle adhérent de la section de Gourin, Pierre Cosperec est décédé le 10 juin 2009. Pierre rejoint le bataillon Le Coutaller (10e FFI) le 12 juin 1944. Chargé de réceptionner les armes et les munitions parachutées par les alliés dans le secteur de Langonnet et de Priziac, il participe à la libération de Paimpol, à l'encerclement de Lorient à partir du 25 août et ce, jusqu'à la reddition des troupes ennemies le 10 mai 1945. Démobilisé le 15 octobre 1945, il était titulaire de la carte du combattant .



Marcel Poulichet

Marcel Poulichet a signé son engagement dans la résistance le 6 juin 1944. Dès le 8, il rejoint le groupe de Langonnet au camp de Kersten où il commence le déballage des armes reçues



la veille. De retour à Langonnet, il reçoit une instruction militaire avec le lieutenant Decarville, chargé de cette tâche sur ce secteur. Il participe aux parachutages du 26 juin 44 à Keraudrenic, en Langonnet, du 24 juillet à Kermain et du

31 juillet au Dreors-Bonnevel en Priziac. A chaque fois, il est en charge, comme son camarade Pierre Cosperec, du transport des armes, des munitions et des explosifs.

Il participera à la libération de Paimpol les 15, 16 et 17 août 1944. A partir du 25, au sein du 10e

bataillon FFI (Le Coutaller), il prend position pour l'encerclement de Lorient. Pour des raisons familiales, le 1 septembre 1944 il est contraint d'interrompre son engagement.

Très attaché à l'idéal et aux valeurs de la Résistance, il adhère à l'ANACR dès sa création et sera l'un des plus fidèles adhérents. Marcel Poulichet est décédé le 3 septembre 2009.

Pierre Le Fort

Pierre Le Fort, du comité de Lorient. Ancien sous-brigadier de police dont les états de service remontent à 1944, affilié au groupement Siroco, sous le pseudonyme d'Alphonse, où il prenait une part active à la Résistance dans le secteur Plouay-Inguiniel. Le 23 avril 1944, il permettait la



mise hors combat de deux miliciens. Sa jeunesse faisait de lui un agent de liaison, de ravitaillement et de renseignement, particulièrement efficace. Peu après le débarquement de Normandie, il participait à la réception d'armes de la Chapelle-des-

Fleurs en Plouay. Il échappait plusieurs fois à des rafles. Pierre est décédé à Hennebont le 9 septembre 2009.

Auguste Roperh

Décédé à Lorient le 11 septembre 2009.

Annick Le Guen

Epouse Dalmard, née en 1922, décédée le 30 juillet 2008.

En 1943, Annick entre dans la Résistance, en effet, son père, Armand Le Guen est un des responsables d'un mouvement de Résistance dans le secteur de Ploubazlanec-Paimpol. Elle distribue des tracts, des journaux clandestins, cherche des planques pour les jeunes réfractaires au STO et recueille des renseignements sur les troupes d'occupation.

En mai 1944, elle reçoit l'ordre de prendre contact avec les chefs du maquis de Squiffiec qui vient de se créer. Elle restera avec ces maquisards et deviendra convoyeuse ou agente de liaison.

Les maquis ne disposent d'aucun moyen moderne de communication, il n'est pas question de téléphoner ou d'adresser du courrier, les centres postaux sont contrôlés par les Allemands, les convoyeuses vont à bicyclette, seul moyen de circuler à cette époque. Les contrôles sur les routes sont fréquents, une jeune fille peut facilement justifier son déplacement, soit pour aller voir sa famille ou aller au ravitaillement. Que de kilomètres à vélo pour apporter des messages entre les différents maquis, car suite au débarquement, plusieurs groupes se créent : Landébaréon, Pommerit le Vicomte, Plouisy, Ploezal, c'est le secteur Nord 2 du département, qui va de Paimpol à Guingamp et de Tréguier à Plouha. Suite à des parachutages S.A.S, le rôle des maquis est de fixer la présence des troupes allemandes pour les empêcher d'aller en renfort sur le front de Normandie. Harcèlement, sabotages des voies de communication, ce que l'on a appelé la Bataille du Rail. Le rôle des convoyeuses est d'établir la liaison entre les maquis et les états-majors FFI et Alliés.



Après plusieurs attaques sur les maquis de Landébaréon et Plouisy, les maquisards se regroupent à Coat Land en Pommerit le Vicomte, mais suite à des délations, ce maquis est à son tour attaqué, néanmoins, les maquisards se dégagent. Le maquis de Squiffiec se regroupe au Faouët et ensuite à Plouec, ceux de Pommerit iront à la Saudraie en Plélo et ceux de Landébaréon formeront le maquis de Kerfot le 19 juillet.

Annick suivra son maquis de Squiffiec et participera aux combats de la libération de Pontrioux, de Lézardrieux et de Paimpol. Ensuite, ce sera le 5ème Bataillon FFI à St Thégonnec, et l'état-major à St Briec et l'école des cadres à Rennes où elle rencontrera son futur mari Officier

de la France Libre.

Annick fera partie de notre association dès sa création et elle était toujours fidèle aux cérémonies et aux réunions.

Annick était une camarade, une femme courageuse, forte et elle restera fidèle à son idéal de ses 20 ans.

Elle était décorée de la Croix de Guerre, de la médaille de Reconnaissance de la Nation et de la croix des Combattants Volontaires de la Résistance.

Au nom des camarades de la Résistance et des maquis, je te dis un dernier au revoir, Annick.
Ange Le Bars,
président de L'ANACR Paimpol.

Alfred Fouillen



Décédé le 23 mai 2009

Joseph Meneux

Joseph Meneux est décédé le 24 juillet 2009 à la maison de retraite de Guer, suite à une longue et pénible maladie. Fidèle adhérent de l'ANACR, aux «Amis», à l'Union Fédérale en-temps que vice-président. Entre dans la Résistance en décembre 1943, dans la compagnie de Jean Le Tallec. Comme son compagnon Marcel Gicquel, il participe à la libération de Lorient. Avec son régiment, il termine son engagement en Allemagne le 31 décembre 1945. Il réintègre l'armée et part pour l'Indochine. Titulaire de trois élogieuses citations et de la Médaille Militaire.

Nous ont également quittés: Alfredine Droalen et Michel Dui-gou au Faouët, Michel Duveau et Eugène Chérel du comité de Guer. Nous reviendrons sur leurs disparitions dans le numéro 150.

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

Directeur de la publication: Marcel RAOULT- **Siège:** rédaction, administration et publicité 140 cité Savador Allende
56100 LORIENT

Dépot légal 1er trimestre 1978- Périodique inscrit à la CPPAP sous le n°0310A07222